



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/11/2019
 Reçu en préfecture le 15/11/2019
 Affiché le 15/11/2019
 ID : 081-218102572-20191104-2019DEL70-DE

Date de la convocation
 29.10.2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mme BABAUX, Mr LEFERT, Mme TRUTINO, Mr SAMATAN, Mmes GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme KLIMEZACK-GIL

N° 19/70

Absents : Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU
 Mme GARCIA procuration à Mme VILLENEUVE
 Mr CROUZET procuration à Mr FABRE
 Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr MARTY
 Mr GRIMAL procuration à Mr LE ROCH
 Mme ANGLES procuration à Mr LEFERT
 Mr DE GUALY procuration à Mr GALINIE
 Mme THUEL procuration à Mme PAWLACZYK
 Mme PELLEGRINI procuration à Mme KLIMEZACK-GIL
 Mr PEYRONIE

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**SUBVENTION
 COMPLEMENTAIRE
 AU CENTRE
 COMMUNAL
 D'ACTION SOCIALE**

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire d'attribuer une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 3 500 € au Centre Communal d'Action Sociale suite aux réparations du véhicule du portage des repas. La subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale au titre de 2019 s'élèvera au total à 44 450 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention complémentaire de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 3 500 €.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
 SAINT-JUERY, le 14 novembre 2019
 Jean-Paul RAYNAUD,
 Maire,
 Conseiller Départemental

